



Réouverture - La demande est forte! Qui choisir?

6 mai 2020

À compter du 11 mai prochain, les garderies en zones froides entamerons la réouverture des services de garde et ouvrirons plus grand leurs portes. Certaines vont déborder. La demande sera forte. Qui choisir? L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) vous fait part de ses recommandations.

Qui choisir entre 2 parents qui ont besoin de vos services?

À compter du 11 mai, la liste des personnes qui auront droit à des services de garde deviendra beaucoup plus large et le mot d'ordre est de choisir selon votre bon jugement (pas facile et des choix déchirants devront être faits).

À cet effet, l'AGPQ est d'avis que si vous devez choisir entre 2 parents, choisissez l'Ange-gardien. Il faut absolument que les médecins, les infirmiers, les préposés aux bénéficiaires, les intervenants de première ligne, etc. continuent à être disponibles pour travailler dans les services essentiels.

Cette recommandation de l'AGPQ prévaut même si vous devez choisir entre un Ange-gardien qui arrive de l'extérieur de votre garderie et un parent qui est déjà inscrit chez-vous. Bref, favorisez toujours l'Ange-gardien !

Gestion des ressources humaines

Vendredi dernier, nous vous avons annoncé la publication d'une Foire aux questions (FAQ) venant du gouvernement et concernant la gestion des ressources humaines. Malheureusement, le document promis n'a pas été publié car le gouvernement a voulu faire des consultations de dernière minute.

Toutefois, nous sommes heureux d'annoncer que ce document est presque finalisé et sortira sous peu. Cet outil facilitera votre gestion de votre personnel pendant la réouverture.

Ca va bien aller....

Le conseil d'administration de l'AGPQ Samir Al-Hamad, Mona Lisa Borrega, France Quirion, Lorraine Bégin, Catherine Moreau, Guylaine Painchaud et Lucia Spiridigliozzi. Ainsi que notre équipe; Nathalie Alain et Guylaine Guy.

Ensemble, unis et fort!

Le conseil d'administration de l'AGPQ

L'Association des garderies privées, souvent copiée mais jamais égalée !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.



AGPQ

7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,

Montréal (Québec) H1M 2Y2

Tél : 514-485-2221 poste 0

Sans Frais : 1-888-655-6060

Web : www.agpq.ca